



CHARTRE DU JOUEUR

L'image d'un club passe aussi par le bon comportement de ses joueurs.

Je soussigné _____, joueur licencié à l'ASTT, m'engage à :

- 1- Respecter l'heure des entraînements ainsi que le rendez-vous le jour de match.
- 2- Pour toute absence où retard entraînement ou match, je préviens l'entraîneur ou le dirigeant.
- 3- Je signe une licence pour jouer dans un club et non pour l'équipe A ou B où être titulaire a chaque match etc..
- 4- Respecter le matériel mis à ma disposition à domicile comme à l'extérieur, ainsi que les infrastructures (nettoyage chaussures décrottage sur terrain/restitution maillots après match/ramasser ces déchets et les mettre à la poubelle etc..).
- 5- Respecter mon entraîneur, toutes ses décisions, j'en discute avec lui si j'ai un problème à l'entraînement et non pendant le match !
- 6-Lors des entraînements et matchs, je ne critique et n'hurle pas sur mes coéquipiers.
- 7-Respecter l'arbitre, accepter toutes ses décisions. Si je prends un carton jaune ou rouge pour contestation, coup à adversaire ou arbitre, ou pour tout autre comportement non fair-play, je paierai l'amende infligée au club par le district ou la ligue de football.
- 8-Rester maître de soi, refuser la violence physique ou verbale.
- 9-Participer aux manifestations organisées pour le club si besoin,
- 10-Aider la section Jeunes pour arbitrer ou coacher si celle-ci a besoin de moi,
- 11-**Discipline** : les faits suivants peuvent être considérés comme faute grave conduisant à une exclusion de l'association (après étude par le Conseil de discipline) :
 - Non respect de l'intégrité des individus (match et entraînement)
 - Non respect des arbitres, entraîneurs ou bénévoles.
 - Introduction dans l'enceinte de l'association de substances illicites.
 - Dégradation des structures internes ou externes.
 - Vols à l'intérieur de l'association ou à l'extérieur.
- 12- **Venir obligatoirement avec tenu ASTT lors des matchs.**

Charte approuvée par l'ensemble du Bureau ASTT

SIGNATURE JOUEUR.